

L'ANSE-À-LA-CABANE

Marc Beaupré / Cimon Morin

Lorsqu'on est intéressé à la marcophilie, à l'histoire postale et à la toponymie, on n'est pas indifférent lorsqu'on acquiert un petit lot de marques postales dans lequel on a le plaisir de trouver un nom de lieu quelque peu exotique. Alors, la recherche commence. C'est ce qui s'est passé avec « L'Anse-à-la-Cabane ».

ANSE À LA CABANE
JUI 14
> 92
QUE.

La plus grande île du groupe des Îles-de-la-Madeleine est l'Île Amherst, aujourd'hui dénommée Hâvre-Aubert, située au sud de l'archipel.

Elle a environ six milles de long sur trois de large. Ses hauteurs sud-ouest sont rouges et escarpées ; elles sont terminées au sud-est par une côte remarquable, en forme de cônes, nommées Demoiselles, dont la hauteur est de 280 pieds. (1)

Les Anglais ont identifié l'île *Harbour Ober* puis *Amherst Island*, modifiée en *Havre-Aubert* en 1907. Cette île, la plus vaste de l'archipel avec ses 58 km², qui s'allonge d'est en ouest et se partage en deux espaces habités distincts, a reçu ses premières familles au XVIII^e siècle, vers 1762 et son premier missionnaire en 1774. Les pionniers aubertiliens venaient d'Acadie, de l'île Saint-Jean, et de la baie des Chaleurs et étaient desservis sur le plan religieux à compter de 1793 avec l'ouverture de la mission de *Notre-Dame-de-la-Visitation-du-Hâvre-Aubert*. On croit par ailleurs, que des pêcheurs basques et normands s'y seraient déjà installés au XVI^e siècle. (2)

Au printemps de 1997, alors que je m'occupais un peu plus activement du Bulletin de la société, Cimon Morin de la Direction des archives et des documents gouvernementaux aux Archives nationales du Canada, confrère philatéliste qui a, depuis ses débuts soutenu la Société d'histoire postale, m'avait transmis copie de quelques documents d'intérêt pour l'histoire postale tirés du fonds *RG3*. Parmi ces documents, il y avait justement le *Report no 66* (3) présenté au Ministre des Postes par l'inspecteur des Postes, W.G. Sheppard, recommandant l'établissement d'un bureau de poste à L'Anse-à-la-Cabane. La requête, datée du 18 septembre 1884, inclut un magnifique petit plan de localisation du bureau de poste projeté.



La requête se lit comme suit :

« Je joins à la présente une requête pour l'établissement d'un bureau de poste à L'Anse-à-la-Cabane, Iles-de-la-Madeleine, Comté de Gaspé, et je me dois de recommander que cette demande soit considérée favorablement.

Le lieu indiqué se trouve sur l'Ile Amherst, une des Iles-de-la-Madeleine, près duquel se trouve une église catholique romaine avec son curé résident, plusieurs commerces et un phare. Le bureau proposé, s'il était mis sur pied, accommoderait plus d'une centaine de familles.

Le site recommandé est à environ cinq milles du bureau de poste Magdalen Islands. Un service hebdomadaire relié au vapeur Beaver, coûterait de \$ 40 à \$ 50 par année. Il est probable qu'un revenu équivalent soit perçu par le ministère.

Le Beaver, laisse le courrier au bureau de poste Magdalen Islands sur l'île Amherst, et se rend à Grindstone où il demeure six heures avant de retourner à Amherst, puis à Pictou. Cela laisse un intervalle de huit à neuf heures entre l'arrivée et le départ de la malle par le vapeur. Ce dernier arrive à Amherst à 7 heures A.M. les mardis et à 8:30 heures A.M. à Grindstone. Il quitte Grindstone à 3 heures P.M. et Amherst à environ 5 heures P.M. pour son voyage de retour à Pictou.

Un courrier peut partir du bureau de poste Magdalen Islands à, disons, 9 heures A.M., arriver à L'Anse-à-la-Cabane à 10 heures A.M., repartir à 1 heure P.M. et ainsi retourner au bureau de poste Magdalen Islands à 3 heures P.M. Le courrier ferait deux voyages de L'Anse-à-la-Cabane vers le bureau de poste Magdalen Islands laissant L'Anse-à-la-Cabane à 7 heures A.M. pour atteindre le bureau de poste Magdalen Islands à 8 heures A.M. et retourner avec le courrier laissé par le vapeur. Il pourrait encore, disons à 3 heures P.M. se rendre au bureau de poste Magdalen Islands avec le courrier destiné à être mis à bord du vapeur. Le courrier, d'une façon ou de l'autre coûterait environ \$ 40 par saison. Il y a plusieurs excellentes fermes le long de la route et de nombreuses exploitations de pêche.

M. Cormier, gardien du phare, accep-

terait la position de maître de poste, mais, selon ma compréhension, une directive du Ministère de la Marine et des Pêcheries interdit à un gardien de phare d'accepter une autre fonction.

Mme Cormier est particulièrement qualifiée pour la fonction. Elle est bien éduquée, comprend et écrit les deux langues, et je n'ai aucun doute qu'elle s'acquitterait de sa tâche de manière parfaitement satisfaisante au ministère.

Une entente temporaire peut être conclue pour le transport de la malle pour le reste de la présente saison et des soumissions pourraient être demandées pour le service des prochaines années. »

La requête d'ouverture de ce bureau de poste a été agréée par le ministre des Postes et le bureau a été ouvert officiellement le 1^{er} juillet 1886. Les fiches du ministère nous donnent les titulaires suivants (4) :

- | | |
|-------------------------|------|
| ◆ Mme (Wm) Mary Cormier | 1886 |
| -07-01 @ 1913-03-04 | |
| ◆ William Cormier | 1913 |
| -06-15 @ 1932-02-23 | |
| ◆ Charles W. Cormier | 1932 |
| -03-31 @ 1932-06-30 | |

Références:

- (1) *Monographie des Iles de la Madeleine.* Extrait du Bulletin de la Société de Géographie de Québec, 1927.
- (2) *Noms et lieux du Québec.* Commission de toponymie, 1997. CD-ROM.
- (3) *Fonds RG3, Series 6, Vol. 396, Report no 66.* Archives nationales du Canada. (Traduction de Marc Beaupré)
- (4) WALKER, Anatole. *La Gaspésie et les Iles.* Société d'histoire postale du Québec, 1995.